

## FICHE DE DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

### Wood Primer & Undercoat

Toutes les peintures Farrow & Ball sont à base d'eau, ce qui les rend faibles en odeurs et en COV (composés organiques volatiles), et rapides à sécher. Elles obtiennent également la note A+, la plus élevée, pour la qualité de l'air intérieur, en conformité avec le décret français relatif à la qualité de l'air intérieur n° 2011-321 -arrêté d'avril 2011.

#### Composition chimique :

Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat est un mélange. La composition de ce produit est un savoir-faire exclusif de Farrow & Ball et ne peut pas être divulgué à des tiers. Les informations relatives à la présence de composants dangereux dont la concentration est supérieure à la limite selon la déclaration de la législation nationale se trouvent dans la Fiche de Données de Sécurité qui est mise à la disposition des utilisateurs professionnels sur demande. Y106 : Conforme à REACH. L'utilisation de ce code de document constitue une déclaration légale de conformité aux restrictions REACH définies dans la colonne 2 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006.

#### Utilisations et applications recommandées de produit :

Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat est recommandé pour les applications intérieures conformément au CEPE (Conseil européen des producteurs et importateurs de peintures, encres d'imprimerie et couleurs pour artistes) ci-dessous. Descriptions spécifiques de l'exposition des travailleurs (SWED): CEPE\_PW\_01\_V1: Peinture aérosol professionnelle, cadre quasi industriel. CEPE\_PW\_03a\_v1: Peinture aérosol professionnelle, intérieur (niveau 1). CEPE\_PW\_03b\_v1: Peinture aérosol professionnelle en intérieur (Niveau 2). CEPE\_PW\_04\_v1: Peinture professionnelle, pinceau / rouleau d'intérieur. Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

#### Composés organiques volatils (COV) :

Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat a été soumis à des essais aux États-Unis pour déterminer sa teneur en COV selon la méthode EPA 24 conformément aux normes de l'Agence pour la protection de l'environnement. La limite aux États-Unis pour ce produit est de 50 g/l. Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat contient 2 g/l (Faible) COV selon la Méthode EPA 24. Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat a été soumis à des essais aux États-Unis pour déterminer sa teneur en COV selon la méthode EPA 24 conformément aux normes de l'Agence pour la protection de l'environnement. La limite aux États-Unis pour ce produit est de 50 g/l. Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat contient 2 g/l (Faible) COV selon la Méthode EPA 24.



#### Statut sur l'Inventaire International des Produits Chimiques :

Tous les composants de Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat sont inclus dans les Inventaires chimiques suivants :

- . Australie - AICS (inventaire australien des substances chimiques)
- . Chine - IECSC (Inventaire des substances chimiques existantes en Chine)
- . Nouvelle-Zélande - NzioC (Inventaire néo-zélandais des produits chimiques)
- . Canada - LIS (Liste intérieure canadienne)
- . Union européenne - EINECS (Inventaire européen des substances chimiques existantes)
- . Japon - ENCS (Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles)
- . Corée - KECI (Inventaire coréen des produits chimiques)
- . Philippines - PICCS (inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines)
- . Suisse - SWISS (inventaire des substances nouvelles notifiées)
- . USA - TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

## Métaux lourds :

Les métaux lourds suivants : le cadmium (Cd), le mercure (Hg), le plomb (Pb) et le chrome (Cr(VI)) ne sont pas intentionnellement utilisés dans la fabrication de Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat.

On s'attend donc à ce que les concentrations totales de métaux lourds qui pourraient être présentes soient inférieures aux seuils actuellement imposés par les réglementations ci-après à l'échelle internationale :

- . CONEG (Coalition of North Eastern Governors)
- . Directive européenne 94/62/CEE
- . Directive européenne 2000/53/CE et modification 2002/525/CE
- . Directive européenne 2002/95/CE
- . Sécurité des jouets - Partie 3 : Migration de certains éléments (EN 71-3:2019+A1:2021)
- . Règlements 16 CFR 1303/16 CFR 1500.121 (<90 ppm de plomb) de la CPSC

Toutefois, il n'est pas possible d'exclure la présence de certains métaux lourds particuliers. Des éléments à l'état de traces peuvent entrer dans la composition de Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat par le biais des matières premières utilisées dans la fabrication de ce produit et à travers les produits auxiliaires utilisés dans sa transformation. Ces éléments à l'état de traces peuvent uniquement être détectés par des méthodes analytiques.

## Autres métaux :

Les autres métaux suivants ne sont pas intentionnellement utilisés dans la fabrication de Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat : Baryum (Ba), Antimoine (Sb), Arsenic (As), Sélénium (Se), Cobalt (Co), Étain (Sn), Nickel (Ni), Zinc (Zn), Béryllium (Be) et Bismuth (Bi).

## Substances préoccupantes :

Les substances préoccupantes suivantes ne sont pas intentionnellement utilisées dans la fabrication de Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat :

Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS), Polyhalogène–biphényl / terphényls / diphenyléthers (PCB, PCT, PBB, PBDE), hydrocarbures chlorés/paraffines, Substances responsables de l'appauvrissement de la couche d'ozone (CFC), halogènes (F, Cl, Br, I), nonylphénols et éthoxylates de nonylphénol, amines aromatiques, formaldéhyde ou substances génératrices de formaldéhyde, amiante, substances radioactives, phthalates, bisphénol A et APEO (éthoxylates d'alkylphénol). Sur la base de notre connaissance actuelle des matières premières utilisées dans la production de Wood Primer & Undercoat et des informations fournies à la société par nos fournisseurs de matières premières (telles que les Fiches de données de sécurité et les fiches techniques), nous pouvons confirmer que Wood Primer & Undercoat ne contient aucune des substances extrêmement préoccupantes inscrites sur :

- La liste de substances candidates à l'inclusion dans l'Annexe XIV du Règlement REACH, à des concentrations supérieures aux valeurs de concentration maximales tolérées établies par le Règlement européen 1907/2006/CE, ou supérieures à 0,1 %, selon ce qui est le plus faible.
- La liste des substances toxiques publiée à l'Annexe 1 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) de 1999.
- L'Annexe A du Chapitre 423 - Déclaration et divulgation environnementale du Code municipal de Toronto, à des seuils de déclaration de concentrations ou de masses supérieurs aux limites publiées.
- L'Inventaire national des rejets de polluants (Règlement de l'Ontario 127/01), numéros 1 à 230 de la Gazette du Canada, à des seuils de déclaration de concentrations ou de masses supérieurs aux limites publiées.
- Liste rouge des matériaux de construction (Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis, Commission européenne sur l'environnement, État de Californie et International Living Future Institute).
- Le Règlement sur les produits chimiques et les contenants du Canada pour les consommateurs (CCCR).
- Le Règlement sur les produits dangereux du Canada (RPH).
- Le Règlement sur les lits d'enfant Canada.
- Loi fédérale sur les substances dangereuses (FHSA).
- États-Unis Version révisée de la Norme de communication des dangers (SCS).
- Règlement sur les jouets du Canada (DORS / 2011-17) - article 23.
- ASTM F963 - 17 - Spécifications de sécurité des consommateurs standard pour la sécurité des jouets.
- Règlement du Canada sur les revêtements de surface (SCMR).
- Règlement sur les chariots et rouleaux du Canada.

## Californie Avis OEHHHA Proposition 65:

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, dont l'acétaldéhyde, connu de l'État de Californie pour causer le cancer. Pour en savoir plus, consultez le site [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).



## Décret français relatif à la qualité de l'air intérieur No 2011-321 – Arrêté d'avril 2011 :

Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat a été soumis à des essais sur les émissions à l'intérieur, selon la norme ISO 16000, de la manière suivante :

Substance: Formaldéhyde \* <3

Substance: Acétaldéhyde \* <3

Substance: Toluène \* 2.2

Substance: Tétrachloroéthylène \* <2

Substance: Éthylbenzène \* <2

Substance: Xylène \* <2

Substance: Styrène \* <2

Substance: 2-butoxyéthanol \* <2

Substance: Triméthylbenzène \* <2

Substance: 1,4-dichlorobenzène \* <2

Substance: TVOC \* 28

Concentration après 28 jours (µg/m3).



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Farrow & Ball Wood Primer & Undercoat satisfait aux exigences des directives françaises du 30/04/2009 et du 28/05/2009 relative aux conditions de commercialisation de produits pour la construction et la décoration contenant des substances carcinogènes, mutagènes ou toxiques pour la fonction de reproduction, de catégorie 1 ou 2, et correspond à la classe d'émissions A+ du Règlement français sur l'étiquetage des produits pour la construction ou le revêtement des murs ou les sols et la peinture et les vernis, relative à leurs émissions de polluants volatils (Arrêté d'avril 2011).

## Réglementation sur les produits biocides (EU) 528/2012 :

Ce produit contient les substances suivantes qui sont utilisées comme conservateurs en boîte: - 5- chloro-2-méthyl-2h-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one, 1,2-benzisothiazol- 3 (2H) -one, 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one et Bronopol. Aucun nanomatériau n'est présent. Garder hors de la portée des enfants. Porter des gants de protection (tels que des gants en nitrile) et une protection des yeux lors de l'utilisation de ce produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau et consulter un médecin. Ne pas vider dans les égouts ou les rivières. Contactez le service de l'environnement local pour obtenir des instructions sur l'élimination. Une fiche de données de sécurité pour ce produit est disponible sur demande.

## Contactez-nous :

Pour des informations sur les couleurs, les finitions de peinture ou les papiers peints, notre équipe du Service Clients se tient à votre disposition pour vous aider ; appelez simplement le +44 (0) 1202 876141, envoyez un courriel à [sales@farrow-ball.com](mailto:sales@farrow-ball.com), ou écrivez-nous à Farrow & Ball, Uddens Estate, Wimborne, Dorset, BH21 7NL, Royaume Uni. Veuillez noter que les appels peuvent être enregistrés aux fins de formation. Importé dans l'UE par Farrow & Ball, Kaiserstraße 25, Frankfurt am Main, Deutschland, +49 (0) 69 2424 6269.

## Déni de responsabilité:

les informations données dans ces fiches de spécification et conseils techniques - qu'ils soient fournis verbalement, par écrit ou par le biais d'essais - sont offerts à titre indicatif et de bonne foi, mais sans garantie, car la qualité de l'application et les conditions échappent à notre contrôle. Pour plus d'informations, veuillez contacter notre Service Clientèle. Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité relative aux résultats des produits faisant suite à une telle utilisation, au-delà de la valeur des biens livrés par nos soins. Cela n'affecte pas vos droits de consommateur.

Issue Date: 29/10/2024